

Politique Sociale et Droits de l'Homme

Le Groupe VEYNAT est profondément engagé à garantir un environnement de travail respectueux et éthique pour l'ensemble de nos 1300 collaborateurs. Notre succès repose sur la reconnaissance et la protection des droits de l'homme, ainsi que sur l'établissement de conditions de travail exemplaires. Cette politique formalise nos engagements et guide nos actions quotidiennes.

Vey@cNous adhérons aux principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), ainsi qu'aux lois et réglementations françaises et européennes en vigueur.

Nos Engagements Fondamentaux

1. Santé et Sécurité au Travail

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont notre priorité absolue. Nous nous engageons à créer et maintenir un environnement de travail sûr et sain, en identifiant et en gérant proactivement les risques professionnels. Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- Mettre en place un programme de prévention des risques psychosociaux (RPS), incluant des formations pour les managers et des dispositifs d'écoute pour les salariés, d'ici fin 2026.
- Réduire le taux de fréquence des accidents du travail (nombre d'accidents avec arrêt pour 1 million d'heures travaillées) de 15% sur les trois prochaines années.
- Réduire le taux de gravité des accidents du travail (nombre de jours d'arrêt pour 1000 heures travaillées) de 10% sur les trois prochaines années.

62 Avenue de Branne - 33370 Tresses

Tél. 05 57 97 70 30 - www.veynat.com

SA au capital de 3 086 538,41 € - RCS Bordeaux 301 351 722 - SIRET 301 351 722 00014 - APE : 4941A - N° TVA : FR 46 301 351 72

2. Conditions de Travail

Nous veillons à ce que nos conditions de travail soient justes, équitables et conformes à toutes les exigences légales et réglementaires. Cela inclut la rémunération, la durée du travail, les repos et les congés.

Le Groupe VEYNAT s'engage à assurer un salaire décent à l'ensemble de ses salariés. Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- Mener une enquête annuelle sur la qualité de vie au travail (QVT) et intégrer ses résultats dans un plan d'amélioration continue, avec des actions concrètes mises en œuvre dès 2026.
- Maintenir un taux de satisfaction des employés concernant leurs conditions de travail à plus de 80% (mesuré par l'enquête QVT).
- Maintenir un taux de salariés rémunéré au-dessus du salaire décent à 100%

3. Dialogue Social

Nous reconnaissons l'importance du dialogue social comme pilier d'une relation de travail constructive et transparente. Nous respectons la liberté syndicale et encourageons la négociation collective. Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- Renforcer la participation des représentants du personnel aux discussions stratégiques de l'entreprise, en mettant en place un calendrier de réunions trimestrielles dédiées aux enjeux majeurs.
- Assurer la tenue de toutes les réunions des instances représentatives du personnel (CSE, etc.) conformément aux exigences légales, et garantir un taux de participation des membres supérieur à 90%.
- Maintenir le nombre d'employés couverts par une convention collective à 100 % en 2030

62 Avenue de Branne - 33370 Tresses

Tél. 05 57 97 70 30 - www.veynat.com

SA au capital de 3 086 538,41 € - RCS Bordeaux 301 351 722 - SIRET 301 351 722 00014 - APE : 4941A - N° TVA : FR 46 301 351 72

2/6



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT **DURABLE**



4. Gestion des Carrières et Formation

Nous nous engageons à soutenir le développement professionnel et la progression de carrière de tous nos collaborateurs par des opportunités de formation continue et une gestion des carrières transparente. Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- Développer des parcours de carrière clairs et accessibles pour les fonctions clés du transport (conducteurs, exploitants, mécaniciens), avec des passerelles identifiées pour l'évolution interne.
- Offrir un minimum de 3 jours de formation par an et par salarié sur les deux prochaines années, en ciblant les compétences techniques et les compétences comportementales.
- Augmenter le taux de promotions internes de 5% par an sur les trois prochaines années.

5. Interdiction du Travail des Enfants, du Travail Forcé et du Trafic d'Êtres Humains

Nous avons une tolérance zéro envers le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains. Nous nous engageons à ne jamais recourir à ces pratiques et à veiller à ce qu'elles soient absentes de notre chaîne d'approvisionnement. Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- Intégrer des clauses spécifiques d'interdiction de ces pratiques dans tous nos contrats avec les fournisseurs et sous-traitants.
- Réaliser des audits réguliers des principaux fournisseurs identifiés comme à risque pour s'assurer du respect de ces principes.
- Zéro cas avéré de travail des enfants, de travail forcé ou de trafic d'êtres humains au sein de nos opérations ou chez nos fournisseurs directs (avec un mécanisme de signalement robuste).

62 Avenue de Branne - 33370 Tresses

Tél. 05 57 97 70 30 - www.veynat.com

SA au capital de 3 086 538,41 € - RCS Bordeaux 301 351 722 - SIRET 301 351 722 00014 - APE : 4941A - N° TVA : FR 46 301 351 72

- Réaliser une cartographie détaillée des risques liés au travail des enfants, au travail forcé et au trafic d'êtres humains dans notre chaîne d'approvisionnement globale (incluant nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires de service) d'ici fin 2026.
- Mettre en œuvre une politique de diligence raisonnable (due diligence) stricte et proactive pour identifier et atténuer ces risques, incluant des audits réguliers des fournisseurs jugés à haut risque.
- Former 100% de nos équipes Achats, RH et Opérations aux indicateurs du travail forcé et du trafic d'êtres humains et aux procédures de signalement d'ici fin 2025.
- Réduire de 50% le nombre de risques identifiés (via cartographie et audits) liés au travail des enfants, au travail forcé et au trafic d'êtres humains chez nos fournisseurs prioritaires d'ici 2028.

6. Diversité, Non-discrimination et Harcèlement

Nous faisons la promotion d'un environnement de travail inclusif et respectueux, où chaque personne est valorisée pour ses compétences et sa singularité. Nous condamnons toute forme de discrimination et de harcèlement. Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- Mettre en place un programme de sensibilisation et de formation annuel pour l'ensemble des managers sur la diversité, la non-discrimination et la prévention du harcèlement.
- Établir une cellule d'écoute et de signalement confidentielle pour les cas de discrimination ou de harcèlement, avec des procédures de traitement clef.
- Augmenter la représentation des femmes dans les postes de management de 3% chaque année sur les cinq prochaines années.

62 Avenue de Branne - 33370 Tresses

Tél. 05 57 97 70 30 - www.veynat.com

SA au capital de 3 086 538,41 € - RCS Bordeaux 301 351 722 - SIRET 301 351 722 00014 - APE : 4941A - N° TVA : FR 46 301 351 72



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT **DURABLE**



- Atteindre un taux d'emploi de personnes en situation de handicap supérieur à la moyenne de notre secteur d'activité d'ici 3 ans.
- Zéro cas de discrimination ou de harcèlement avéré non traité dans un délai de 30 jour ouvré.

7. Droits de l'Homme

Au-delà des aspects spécifiques liés au travail, nous réaffirmons notre engagement général envers le respect des droits de l'homme dans toutes nos activités, tant en interne qu'en externe. Cela inclut le respect de la vie privée, la liberté d'expression et l'intégrité personnelle. Nos objectifs qualitatifs et quantitatifs sont les suivants :

- Réaliser une cartographie des risques en matière de droits de l'homme liés à nos opérations et à notre chaîne de valeur d'ici fin 2025, pour identifier les domaines nécessitant une vigilance accrue.
- Intégrer les principes des droits de l'homme dans nos politiques internes (achats responsables, éthique des affaires) et nos processus décisionnels.

Mise en Œuvre et Suivi

- Communication : cette politique est communiquée à l'ensemble de nos 1300 collaborateurs et est rendue accessible sur nos plateformes internes.
- Formation : des formations régulières sont organisées pour nos équipes, en particulier les managers et les équipes RH, sur l'importance de cette politique et les procédures associées.
- Mécanismes de Réclamation et d'Alerte : des dispositifs sont en place pour permettre à tout salarié ou partie prenante de signaler, en toute confidentialité et sans crainte de représailles, toute violation présumée de cette politique. Ces signalements seront traités de manière rapide, juste et impartiale.
- Évaluation et Amélioration Continue : nous nous engageons à évaluer régulièrement la mise en œuvre de cette politique, à identifier les points à améliorer et à ajuster nos actions en conséquence. Un rapport annuel



d'avancement sur les objectifs qualitatifs et quantitatifs sera publié en interne et partagé avec nos parties prenantes clés.

Conclusion

La présente politique sociale et des droits de l'homme est le reflet de notre engagement profond et continu en faveur d'une croissance durable et responsable. Elle guide les orientations de notre gouvernance par nos actions quotidiennes et nous pousse à œuvrer constamment pour un environnement de travail où le respect de l'individu, l'équité et la sécurité sont des valeurs partagées et agies par tous.

Tresses le 1^{er} juin 2025

Signataires

Nicolas COMBIER
Directeur des Ressources Humaines

Pierre-Olivier VEYNAT
Président du Groupe

TRANSPORTS VEYNAT
TRANSPORTS LIQUIDES ALIMENTAIRES
Société Anonyme au capital de 3 000 000 €
Avenue de Branne – RD 936
33370 TRESSSES MELAC
Tél : (33) 05 57 97 70 30 - Fax : (33) 05 56 68 30 38
RCS B 301 351 722

62 Avenue de Branne - 33370 Tresses

Tél. 05 57 97 70 30 - www.veynat.com

SA au capital de 3 086 538,41 € - RCS Bordeaux 301 351 722 - SIRET 301 351 722 00014 - APE : 4941A - N° TVA : FR 46 301 351 72

6/6



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

